

—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.— J. Novicow.

LE MADAWASKA

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.— Jean Dorat.

J.-G. BOUCHER, éditeur-proprétaire

ABONNEMENT: Canada \$1.50 Etranger \$2.00

Rédigé en collaboration.

PLAINTES FONDEES

Un correspondant de "l'Évangéline" protestait dernièrement contre la situation injuste faite à Frédéricton à nos collégiens qui se destinent à l'enseignement.

A son avis tout ne serait pas parfait dans le système pédagogique du Nouveau-Brunswick. Félicitons-le de son courage. La discussion commencée ainsi se continue dans la presse. C'est là de bon augure. Ces quelques correspondances dénotent un réveil d'intérêt chez plusieurs. Encore quelques réveilleurs de cette trempe et la poussée de l'opinion publique soulevée sortira nos législateurs de leur léthargie et forcera les réformes nécessaires. En régime démocratique le peuple dicte les lois; si l'élément français refuserait bientôt sa volonté. Notre groupe a atteint sa majorité et peut dire à l'élément anglais: "Personne ne songe à s'immiscer dans vos affaires; vous nous imposez un régime pédagogique absurde depuis assez longtemps, mêlez-vous de vos affaires; nous connaissons nos propres besoins mieux que quiconque et nous pourrions à notre éducation tout comme l'élément anglais du Québec". Car il s'agit bien de l'éducation et de l'avenir de nos enfants, et de l'emploi de nos argent et de nos taxes.

Trop de nos jeunes gens instruits au Nouveau-Brunswick émigrent aux Etats-Unis, faute d'emploi. Ils auraient droit à une certaine mesure de secours et de justice au moment difficile et souvent angoissant de l'entrée dans la vie.

Une nation forte présuppose des représentants dans toutes les professions et tous les états qui fournissent un gagne-pain. A la suite des développements électriques actuels dans la province, que n'orientons-nous pas notre jeunesse vers l'étude de l'électricité? Que faisons-nous pour former des aviateurs, des géologues? L'enseignement est une avenue bien à notre portée, mais à quand l'enlèvement des obstacles signalés par le correspondant du journal de Moncton.

Nulle doute que le bureau d'Education désire l'avancement de l'éducation dans la province et la formation d'un personnel enseignant compétent. Ne serait-ce pas relever le niveau de l'enseignement que de remplacer par des bacheliers, nos jeunes maîtres qui embrassent le conjugué en général dès qu'elles acquièrent quelque expérience dans l'enseignement?

Nous sommes dans un âge de spécialisation et un homme aura meilleure chance de choisir le professorat comme carrière permanente. Si vraiment le bureau d'Education cherche des sujets possédant l'instruction et la science nécessaire, où les trouvera-t-il mieux que dans nos collèges?

Le correspondant de "l'Évangéline" propose un stage obligatoire à Frédéricton pour tout collégien qui veut décrocher un brevet d'enseignement. Ce serait à notre sens aggraver le mal que d'exiger ainsi une dépense supplémentaire de temps et d'argent. Non, un cours de pédagogie peut se donner au collège même, à la suite d'entente entre nos institutions et le département d'Education. L'examen sur les sujets supplémentaires peut aussi se tenir au collège de manière, à permettre à tout finissant de sortir avec un brevet d'instituteur d'école grammair. Quant à l'examen sur les matières couvertes par le baccalauréat, cela devrait disparaître.

Le peu de coopération actuelle entre l'enseignement officiel, l'École Normale, et nos collèges devient inexplicable. Ces institutions d'une même province, quoique ayant un même but éducatif, supportées par les mêmes bourses, par la même population, et fréquentées par les membres de mêmes familles, sont parfaitement étrangères. La cloison est moins étanche entre les universités américaines et anglaises, et celles de la province de Québec.

Souhaitons que la discussion de ces questions se continue avec pondération et sagesse: il reste tant à réformer dans la province.

CIVIS.

"LE DROIT"
Ottawa, Ont.

ENTRAINEURS

Un collège fourmille d'entraîneurs. Les uns s'appliquent surtout à la formation de la volonté; d'autres développent l'agilité, la force, l'adresse de l'esprit; d'autres enfin forment le physique de l'élève.

De tous ces maîtres de la culture morale intellectuelle et physique, l'appréciation relative est parfois originale. Ainsi le prouve cette information du "Kansas City Times".

Le collège Washburn, de Topeka, vient d'engager un nouvel entraîneur pour son club de baseball, au salaire de \$7,500 par an. Logiquement il faudrait conclure que le collège paie ses professeurs au moins le même salaire. Mais une enquête sur le salaire des professeurs, de la région montre que l'esalare moyen est de \$2,000. Quelques uni-crits de l'Union central réussissent à

donner à leurs professeurs un salaire de 5,000 dollars. Les institutions plus petites ne peuvent accorder plus de \$3,000 environ.

Evidemment dans ce collège de l'ouest américain, on apprécie à l'envers la valeur respective des maîtres des élèves. Cette tournure d'esprit, à des degrés divers, n'existe pas seulement de l'autre côté de la ligne quarante-cinquième. Tel collège est plus fier d'un championnat sportif que d'une victoire dans un concours oratoire, littéraire, ou philosophique.

Et l'enfant qui vit dans ce milieu prend les mêmes idées. Comment s'étonner si, à la fin de ses études, il n'a d'intérêt que pour le sport!

C. L'H.

EN PASSANT

—On parle de remplacer les bouteilles à lait en verre par des "Seal Cones", boîte en papier traitées à la paraffine stérilisée. — A quand la vache en carton?

G. N. TRICOCHÉ

VARIETES

LES CHERCHEURS DE SOUVENIRS

Sans contredit, nous tous tenons plus ou moins à rapporter de nos voyages des souvenirs autres que ceux enregistrés par notre mémoire. Nous serions, d'autre part, plutôt anormaux, si nous n'aimions pas à faire entrer, dès que cela est possible, dans nos petits musées de famille, des objets ayant appartenu ou servi à des célébrités. Mais il est une vaste classe de collectionneurs de souvenirs qui peuvent être considérés comme des maniaques; et, comme tels, ils se subdivisent en inoffensifs imbéciles, et malheureux. La première catégorie est heureusement la plus nombreuse; et, en général ses membres sont une proie facile pour d'adroits exploitateurs. Récemment, dans "The Standard", de Montréal, M. Orton Tewson rappelait deux incidents comiques: celui des amateurs de souvenirs se disputant à renfort de marks les mèches de cheveux de Bismark — vendues par son barbier, bien que le Chancelier de Fer fut chauve; et aussi l'anecdote des gogos italiens achetant très cher les mèches supposées provenir de la tête de Verdi, mais qui avaient été fournies

par le crâne du valet du grand compositeur. Après tout, il n'y a pas grand mal à cela. Mais là où la chose devient tout à fait insupportable, c'est quand le chercheur de souvenirs, aveuglé par sa marotte, commet des déprédations. Une église célèbre de France a été victime de ces vandales; elle renfermait un grand nombre de petites statuettes, auxquelles les touristes, sans vergogne, arrachaient bras et jambes. Dans certains Parcs Nationaux des Etats-Unis on a dû prendre des mesures presque draconiennes pour protéger les gigantesques pins appelés Sequoia, contre les gens qui en découpaient l'écorce ou des fragments de tronc. Il en est de même dans la fameuse Forêt Pétrifiée d'Adamana, en Arizona: des policiers sont spécialement chargés de surveiller les collectionneurs qui, si on les laissait faire, dévasteraient cette merveilleuse exposition naturelle. Les collectionneurs de cet acabit sont pires que de vulgaires pick-pockets, car ils volent la collectivité sociale.

George Nestler Tricoché.

—Le roi et la reine de l'Afghanistan viennent de perdre leur royaume pour avoir voulu suivre la mode des vêtements. — Que de femmes perdent leur santé, se suicident lentement pour le plaisir de se déshabiller!

—L'homme qui se promènerait sur la rue aussi dévêtu que certaines femmes serait vite traduit en cour de police pour immoralité. Il n'aurait qu'à plaider folie pour qu'on l'envoie dans un refuge d'aliénés.

—Les élections américaines ont coûté aux partis républicain et démocrate la somme de \$18,000,000 environ 33 sous par vote. Aux élections canadiennes certains votes coûtent plus que cela, surtout lorsque le St-Pierre-Miquelon est rare.

—On prétend que les Sportsmen doivent s'unir pour protéger leurs intérêts. Que dire de la nécessité de l'union chez les cultivateurs?

—L'industrie et les professions libérales sont de plus en plus rattachées, si on songe à tous les services que rendent les mines à certains professionnels.

—M. Henry Ford a prétendu récemment que bientôt tous les travaux domestiques seront accomplis mécaniquement. Au moins ils le seront, alors.

—Pour certains hommes le vivre de leur maison n'est qu'un couloir pour se rendre de leur chambre à coucher au garage. PASSIM.

BONBONS & CHOCOLATS
à la
PHARMACIE BREAU

"Le Progrès du Saguenay"
Chicoutimi.

Notre Représentation Parlementaire

Le journal de Chicoutimi s'intéresse à une plus juste répartition des sièges électoraux aux Provinces Maritimes en faveur de la population de langue française.

Dans un récent éditorial, M. Beaudin commente ce problème qui a été l'objet de nombreux articles à "l'Évangéline" depuis quelques années, en établissant l'unité de représentation pour démontrer que les comtés habités par une population française n'ont pas le nombre de députés auquel nous avons droit. Puis le confrère ajoute:

"Qu'un remaniement des divisions électORALES s'impose dans la Nouvelle-Ecosse et le Nou-

veau-Brunswick, c'est là une conclusion évidente de ce qui précède. Autrefois des inconvénients sérieux s'y opposaient; l'on ne pouvait évidemment pas modifier le nombre des comités à mesure que s'établissait un contingent d'immigrants; mais aujourd'hui que la situation s'est en quelque sorte stabilisée, la modification doit se faire.

La stricte application du principe de représentation proportionnelle l'exige et n'est-ce pas là la base sur laquelle s'appuie tout gouvernement démocratique? L'on ne conçoit pas qu'un électeur de Victoria ait cinq fois plus d'influence sur la politique de sa province que celui de Cap Breton ou que le vote d'un citoyen de Sunbury ait quatre fois plus de valeur que celui d'un arriéré du d'un pêcheur de Restigouche, surtout quand l'on sait que ce qui compte dans les urnes électorales, ce n'est pas la quantité mais la qualité.

D'ailleurs un autre principe est en jeu: le "no taxation without representation" si cher au citoyen britannique. Puisque les taxes se paient également sur l'ouvrier d'Halifax et sur le contribuable de Queens, sur le paysan de Madawaska et le pêcheur d'Albert, il s'impose que chacun possède la même fraction d'influence dans l'administration de la province.

Comme le remarque le rédacteur de l'Évangéline, cette situation revêt, au Nouveau-Brunswick, du moins, un caractère plus grave au point de vue acadien, du fait que les comtés les moins représentés sont précisément ceux où se sont agglomérés nos frères d'Acadie. Régulièrement, ceux-ci, à cause de leur nombre, ont droit au Nouveau-Brunswick à tout près d'un tiers de la députation puisque leur nombre s'élève à 120,000 et que la population totale de la province ne dépasse pas 400,000. Or, en fait, ils n'en possèdent qu'un peu plus du cinquième. Ce résultat n'a rien de surprenant si l'on considère que ce sont précisément des comtés fortement acadiens, Restigouche et Madawaska, qui se trouvent le plus faiblement représentés et ce ne sont pas les seuls. Il est temps que l'on remédie à une anomalie qui devient une injustice si elle se prolonge.

Sans doute, semblable remaniement des divisions électorales doit s'opérer avec prudence; nous ne parlons pas de la prudence de parti, mais il faut la faire. Il est à espérer dans l'intérêt de l'équité et du bon sens que l'on résoudra ce problème, puisqu'il y a des députés à Frédéricton et à Halifax, comme il y avait des juges à Beylin aux jours heureux du manoir Sans-Souci.

"LE DROIT"
Ottawa, Ont.

A quand la monnaie bilingue?

Parlant des succès continus que remporte le bilinguisme dans le domaine fédéral, M. Charles Gauthier signalait récemment aux lecteurs du "Droit" le grand pas que nous venons d'accomplir au département des Postes, maintenant que toute la série des timbres canadiens est bilingue. Voici ce qu'il écrit:

Dans le domaine fédéral, notre langue vient de remporter une victoire signalée. Elle apparaît maintenant sur tous nos timbres-poste qui iront sans cesse, dans ce pays du monde entier, affirmer l'existence du bilinguisme canadien. Cette victoire, nous la devons à M. Veniot, qui peut être appelé à juste titre le père du timbre bilingue.

Un journal, nous ne nous rappelons plus lequel, a dit que l'institution du timbre-poste bilingue serait, pour son auteur le plus beau titre de gloire et qu'elle lui assurerait de passer à la postérité. Cet honneur revient à M. Veniot.

Mardi dernier l'Action catholique écrivait à ce sujet:

"Nos timbres-postes sont maintenant tous bilingues. M. Veniot en soit remercié. Les derniers de la série qui ont été émis sont les timbres de 3, 5, 8, 12, 20, 50 sous et une piastre.

"Bénéissons l'idée qu'eut le Cabinet fédéral de faire entrer dans son sein, cet Acadien, fils de déracinés par la grâce de persécuteurs; mais fils aussi de vaillants qui sont revenus malgré tous les obstacles au pays des ancêtres.

"Il n'y a pas comme ces lutteurs pour être vigoureux! Ce n'était pas la mer à boire; mais il paraissait qu'il était aussi difficile de trouver le timbre bilingue que de découvrir l'Amérique."

Et elle ajoutait: "Occupons-nous de la monnaie bilingue". Il ne suffit pas, en effet, de se réjouir des succès remportés; il importe de songer à l'avenir et des immenses tâches qu'il reste à accomplir."

Confiez Vos
Prescriptions Médicales
à
RAYMOND BREAU
pharmacien.

Le Ski dans les Laurentides



Paradis de ceux qui recherchent la verdure, le grand air et les lacs limpides durant l'été, les Laurentides sont aussi le rendez-vous d'un grand nombre de sportifs durant la saison d'hiver, depuis que le ski s'est acquis chez les jeunes gens une popularité qui menace de détrôner complètement la raquette, autrefois si pratiquée dans nos régions. Chaque hiver, l'affluence des skieurs est de plus en plus considérable dans les centres du Nord et c'est maintenant, par trains complets qu'ils se dirigent vers les collines laurentiennes aux fins de semaine.

Shawbridge, Mont-Rolland, Val-Morin, Ste-Marguerite et Ste-Agnès, endroits particulièrement avantageux pour la pratique du ski, sont ceux qui reçoivent le plus grand nombre de visiteurs. Il s'y trouve des hôtels confortables et la topographie des environs se prête merveilleusement aux randonnées excitantes et aux longues randonnées qu'apprécient surtout les skieurs d'expérience.

Pour la commodité de ceux qui désirent se rendre dans les Laurentides, le Pacifique Canadien, comme l'année dernière, a mis en service, à partir du 6 janvier, un train spécial à l'usage des skieurs, qui circulera tous les dimanches jusqu'au 10 mars prochain. Ce train quitte la gare Windsor à 8:35 heures chaque dimanche matin et se rend jusqu'à Ste-Agnès, où il arrive à 11:20 heures a.m., après être arrêté à Westmount, Montréal-Ouest et tous les points intermédiaires. En outre de ce convoi spécial, les trains réguliers du dimanche et du samedi, à destination des Laurentides, ont des wagons spécialement réservés pour les skieurs.

Ste ROSE DU DEGELL

—Mlle Rollande Landry, de Notre Dame du Lac, était en visite chez des parents dernièrement.

—Mlles Irène et Lucienne Morel de St-Honoré, ainsi que Mlle Bibiane Michaud d'Edmundston, étaient en visite chez M. Théophile Sirois.

—M. François Lebel, de St-Honoré, visitait ses parents de Ste-Rose.

—Mlle Yvonne Martin passe quelque temps dans sa famille.

—M. Joseph et Gerard Soucy, David Morneau et Antonio Lavoie suivent un cours d'agriculture à Rimouski.

—M. et Mme Alcide Morneau sont de retour d'un voyage à St-Eusèbe.

—M. et Mme Léonidas Pelletier font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 5 janvier, sous les prénoms de Marie Solange. Parrain et marraine M. et Mme J. P. Beaulieu. Porteuse Mme Pascal Dumont.

—M. et Mme Lavoie un fils baptisé le 8 janvier sous les prénoms de Joseph, Jean, Lucien. Parrain et marraine M. et Mme Alphonse Gagnon, de Notre Dame du Lac, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Ovide Landry.

—M. J. B. Dionne a fait un voyage d'affaires à Rivière du Loup, la semaine dernière.

—M. J. W. Morel est de retour d'un voyage d'affaires à Montréal.

—Mme Napoléon Michaud et sa fillette, Jeannine, de Notre-Dame du Lac, étaient en visite chez M. Rodolphe Gagné dimanche dernier.

—Mlle Wilhelmine Gagné est de retour d'un court voyage à Notre Dame du Lac.

—Mlles Cécile et Yolande Thériault ont passé quelques jours à Rivière du Loup.

—M. et Mme Cléophas Morin font part à leurs parents et amis de la naissance de deux filles baptisées, le 10 janvier sous les prénoms de Marie Eva, et Marie Olive. Parrains et Marraines M. et Mme Marc Tremblay et M. et Mme Paul Dumont.

—M. et Mme Thomas Landry, fils, une fille baptisée le 17 janvier, sous les prénoms de Marie Noëlla. Parrain et marraine M. et Mme Léo Lebel, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Louis Turcotte, grand'mère de l'enfant.